

Mairie de ROUVILLE

Département de l'Oise
Arrondissement de SENLIS
Canton de NANTEUIL LE HAUDOIN



10 rue René Delorme – 60800 ROUVILLE
03.44.87.17.45
mairie.rouville@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 septembre à 18 h, le conseil municipal de la commune de ROUVILLE légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY, Maire.

Date de convocation : 23 septembre 2024.

Etaient présents :

Mesdames Bénédicte BONNOT, Dominique GONCALVES et Stéphanie PETIT.

Messieurs, Fabrice CREMOUX, Jean-Pierre DEMARET, Pascal DOMART et Jean-Pierre HAUDRECHY

Formant la majorité des conseillers municipaux en exercice.

Absents excusés : Pascal BONACCORSI, Jean-Pierre CHEVALLIER et Julien MOMMELE.

Pouvoirs de Monsieur Pascal BONACCORSI à Monsieur Pascal DOMART,

Monsieur Jean-Pierre CHEVALLIER à Madame Dominique GONCALVES,

Monsieur Julien MOMMELE à Monsieur Jean-Pierre HAUDRECHY.

Secrétaire de séance : Madame Bénédicte BONNOT.



0 : Désignation d'une ou d'une secrétaire de séance

Madame BONNOT se propose et c'est après en avoir délibéré à l'unanimité qu'elle est nommée secrétaire de séance.

2 : Maison du legs :

Etude des nouvelles offres des acquéreurs potentiels du mois de février 2024

Délibération pour retenir l'acquéreur

Rappelons que l'étude notariale de Maître LECONTE-SCART a averti la commune tout début septembre du fait que l'acquéreur désigné en février dernier n'avait pas obtenu son prêt bancaire et par conséquent que le compromis de vente signé entre les 2 parties devenait caduc.

Lors de la séance du conseil municipal du 20 septembre 2024, les conseillers municipaux ont délibéré pour que les acquéreurs potentiels de février soient à nouveau tous contactés pour qu'ils puissent proposer, s'ils le souhaitent, une nouvelle offre avant le 27 septembre.

Deux nouvelles offres par courrier cacheté ont été déposées dans le temps imparti.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de celles-ci :

Il s'agit d'une offre de Monsieur LECOMTE pour 130 000 euros et une seconde de Madame et Monsieur MOMMELE Julien pour 135 000 euros.

Après avoir procédé à l'ouverture des offres et après en avoir délibéré, c'est à 9 voix pour et une abstention de Monsieur CHEVALLIER que les conseillers municipaux acceptent l'offre de Madame et Monsieur MOMMELE Julien pour l'achat de la maison sise 2, Chemin des Meuniers pour 135 000 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h20.
La prochaine réunion est fixée au 22 novembre 2024.

La secrétaire de séance,
Bénédicte BONNOT,

Le Maire,
J-P HAUDRECHY,